

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Date:

Le 4 octobre 2021

Heure: 19 h

Endroit: Rencontre faite par TEAMS

Présences: David April, Steve Bélanger, Ariane Briand, Nathalie Dionne, Pauline Dumont, Cloé Gagné, Nancy Gauthier, Lisa-Marie

Imbeault, Philippe Lapierre, Julie Mailloux, Isabelle Morin, Laura Potvin et Nadine Thériault

Absence:

Frédérique Grenier-Tardif

	SUJETS À DISCUTER	DISCUSSIONS ET ORIENTATIONS	SUIVIS À DONNER
1.	Bienvenue / Ouverture de la séance et vérification du quorum (art. 61 LIP)	M. Steve Bélanger souhaite la bienvenue aux membres. Vérification des présences pour le quorum.	
2.	Adoption de l'ordre du jour	M. Steve Bélanger fait la lecture de l'ordre du jour. IL EST PROPOSÉ par Mme Laura Potvin et résolu QUE l'ordre du jour soit adopté tel que proposé. LA PROPOSITION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CE 2021-22-0001)	
3.	Nomination d'un président ou d'une présidente ainsi que d'un vice-président ou d'une vice-présidente pour l'année, parmi les parents membres du conseil d'établissement (élu par tous les	 M. Steve Bélanger explique le rôle du président ainsi que du vice-président. M. Steve Bélanger ouvre les candidatures au poste de président. Mme Nadine Thériault se propose elle-même. 	

	SUJETS À DISCUTER	DISCUSSIONS ET ORIENTATIONS	SUIVIS À DONNER
	membres du conseil d'établissement qui ont droit de vote)	M. Steve Bélanger ferme les candidatures. Mme Nadine Thériault est élue présidente du conseil d'établissement pour 2021-2022. M. Steve Bélanger ouvre les candidatures au poste de viceprésident. Mme Nadine Thériault propose Mme Lisa-Marie Imbeault.	
		M. Steve Bélanger ferme les candidatures. Mme Lisa-Marie Imbeault accepte d'être vice-présidente du conseil d'établissement pour 2021-2022.	
4.	Nomination du représentant de la communauté (art. 42 LIP)	M. Steve Bélanger explique le rôle du représentant de la communauté. Aucune personne n'est présente pour ce mandat, mais il invite les membres à contacter les personnes qui pourraient être intéressées.	
5.	Nomination d'un secrétaire ou d'une secrétaire et d'un trésorier ou d'une trésorière pour l'année (nommé(e) par le directeur (art. 69 LIP))	Le budget de fonctionnement du conseil d'établissement est de 1500 \$ et peut servir à la formation des membres, à des congrès, aux frais de gardiennage et de déplacement des membres lors des rencontres, etc.	
		Pour combler le poste de secrétaire et de trésorière, M. Steve Bélanger propose Mme Isabelle Morin.	
		Mme Isabelle Morin accepte.	
6.	Adoption du procès-verbal de la dernière séance (21 juin 2021) et suivis	Les membres ont pris connaissance du procès-verbal avant la rencontre.	

Α.

	SUJETS À DISCUTER	DISCUSSIONS ET ORIENTATIONS	SUIVIS À DONNER
		IL EST PROPOSÉ par Mme Nadine Thériault et résolu QUE le procès-verbal de la séance du 21 juin 2021 soit adopté tel que présenté.	
		LA PROPOSITION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CE 2021-22-0002)	
7.	Calendrier des séances	M. Steve Bélanger propose le calendrier des séances qui se feront probablement par TEAMS pour les prochains mois. Les membres souhaitent pouvoir faire du covoiturage au besoin.	Le calendrier des séances sera retourné par courriel aux membres et affiché à l'entrée de nos écoles.
		IL EST PROPOSÉ par Mme Nathalie Dionne et résolu QUE le calendrier des séances soit adopté. LA PROPOSITION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CE 2021-22-0003)	
	7.1 Budget de fonctionnement du CÉ	Tel qu'expliqué au point 5, le budget 2021-2022 est de 1500 \$.	
	7.2 Frais de remboursement pour les membres et tableau des distances	Ces frais peuvent être remboursés à même le budget de 1500 \$ si un jour nos rencontres se faisaient en présentiel.	
	7.3 Planification des dossiers	M. Steve Bélanger présente le document qui contient les points que les membres du conseil d'établissement doivent traiter.	
1	tévision des règles de régie interne (art. 57 LIP)	M. Steve Bélanger survole le document et insiste sur le fait qu'il est très important que chaque membre en prenne connaissance.	
		M. Steve Bélanger vérifiera auprès du centre de services scolaire la politique pour les frais de gardiennage.	

SUJETS À DISCUTER	DISCUSSIONS ET ORIENTATIONS	SUIVIS À DONNER
	IL EST PROPOSÉ par Mme Nathalie Dionne et résolu QUE les règles de régie interne soient approuvées et de statuer à la prochaine rencontre sur le montant des frais de gardiennage. LA PROPOSITION EST APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ(CE 2021-22-0004)	
9. Dénonciation d'intérêts (art. 70 LIP) – Formulaire à compléter	M. Steve Bélanger explique le document qui sera remis aux membres dans les prochains jours pour signature.	Le document sera retourné aux membres par leur enfant ou dans leur casier.
10. Représentants au conseil d'établissement 2021-2022 – Formulaire à compléter	M. Steve Bélanger explique le document qui sera remis aux membres dans les prochains jours pour signature.	Le document sera retourné aux membres par leur enfant ou dans leur casier.
11. Points de la direction d'établissement 11.1 Programmation des activités et sorties 2021-2022	Les deux documents présentant la programmation des activités de nos écoles ont été envoyés aux membres avant la rencontre. Ces documents servent à planifier les activités et évaluer les coûts versus les campagnes de financement pour limiter les frais chargés aux parents. M. Steve Bélanger présente quelques activités ayant eu lieu depuis septembre : Des jeux gonflables comme activités d'accueil à St-Hubert et St-Modeste ainsi qu'une épluchette de blé d'Inde pour le secondaire. Un projet pour les élèves du préscolaire leur permettant de	
	Un projet pour les élèves du préscolaire leur permettant de circuler sur deux terrains près de l'école avec les demandes d'autorisation.	

S	UJETS À DISCUTER	DISCUSSIONS ET ORIENTATIONS	SUIVIS À DONNER
11.2	Plan d'action pour prévenir et contrer l'intimidation et la violence à l'école	C'est le dossier des deux professionnelles de nos écoles en collaboration avec le personnel pour assurer le bien-être des élèves. Une tournée des classes sera aussi faite par la direction. L'approbation de ce plan d'action sera faite à la prochaine rencontre et il sera envoyé aux parents par la suite.	
11.3	Prêt des locaux	Aucun local n'est prêté à l'école Saint-Modeste. Pour l'école des Vieux-Moulins, le gymnase est prêté pour de la danse les lundis soirs et du crossfit les mardis soirs.	
11.4	Projet éducatif 2018-2022	Le projet éducatif 2018-2022 est redéposé aux membres et contient nos grands enjeux ainsi que les moyens pour les atteindre à chaque année. Le plan d'action sera revu en équipeécole.	
		M. Steve Bélanger, explique la mission et la vision de nos écoles et revient sur nos enjeux qui sont l'apprentissage de la lecture ainsi que les relations et échanges école/famille.	
11.5	Frais chargés aux parents	La politique a été envoyée aux membres par courriel. Elle détermine les frais raisonnables à charger aux parents. IL EST PROPOSÉ par Mme Nancy Gauthier et résolu QUE la politique pour les frais chargés aux parents soit approuvée.	·
		LA PROPOSITION EST APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ (CE 2021-22-0005)	

.

S	SUJETS À DISCUTER	DISCUSSIONS ET ORIENTATIONS	SUIVIS À DONNER
11.6	Clientèle scolaire 2021-2022	M Steve présente la clientèle scolaire pour 2021-2022 de notre acte d'établissement soit 141 élèves à l'école Saint-Modeste, 119 élèves au primaire et 27 au secondaire à l'école des Vieux-Moulins pour un total de 287 élèves au total.	
11.7	Service de garde	M. David April, technicien au service de garde, explique que présentement à l'école des Vieux-Moulins, il y a 46 élèves réguliers et quelques sporadiques et à l'école Saint-Modeste, il y a 75 élèves réguliers et quelques sporadiques. Nous avons 4 éducatrices à l'école de Saint-Modeste et 3 à l'école des Vieux-Moulins pour respecter les ratios 1/20.	
11.8	Normes et modalités	M. Steve Bélanger explique ce que sont les normes et modalités aux membres. Les documents seront à finaliser, car nous sommes en attente des précisions du ministère. Ceux-ci seront approuvés à la prochaine rencontre. Pour l'instant, il est confirmé qu'il y aura 2 bulletins cette année encore ainsi que 2 communications aux parents et qu'il y aura également des épreuves ministérielles en 4e, 6e années et en secondaire 2, 4 et 5.	
11.9	Grille-matières vs Anglais	Une modification à dû être faite en septembre sur la grille- matière de l'école des Vieux-Moulins. Il avait été prévu 7 h d'anglais au primaire et 2 h au 3 ^e cycle pour de l'anglais enrichi qui n'étaient plus financées cette année, mais	

DISCUSSIONS ET ORIENTATIONS	SUIVIS À DONNER
nous avions décidé de les maintenir pour un projet arts/anglais.	
Lorsque les horaires ont été faits, seulement 1 h avait été placée donc il manquait 1 h à l'horaire de l'enseignante d'anglais.	
Après discussions avec l'équipe, nous avons décidé de placer cette heure supplémentaire au préscolaire donc 20 minutes pour chaque groupe.	
M. Steve Bélanger explique que la demande a été faite de nouveau cette année afin de recevoir un montant pour offrir des collations santé aux élèves ou pour faire des activités en lien avec la nourriture. Comme l'école des Vieux-Moulins a encore des cartes en main, cette année, le montant serait remis à l'école Saint-Modeste.	
Saint-Modeste: Le chantier est bien débuté. Nous constatons moins de circulation de camions. Nous continuons de travailler sur l'aspect sécurité.	
Saint-Hubert: Les travaux se sont terminés un peu en retard, Les escaliers, trottoirs et aménagements ont été réalisés. Les élèves du service de garde ont dû circuler par l'avant quelques semaines.	
Utilisation de deux terrains pour Saint-Hubert afin de faire des classes-natures. Les deux lettres seront jointes au procès-verbal.	
	nous avions décidé de les maintenir pour un projet arts/anglais. Lorsque les horaires ont été faits, seulement 1 h avait été placée donc il manquait 1 h à l'horaire de l'enseignante d'anglais. Après discussions avec l'équipe, nous avons décidé de placer cette heure supplémentaire au préscolaire donc 20 minutes pour chaque groupe. M. Steve Bélanger explique que la demande a été faite de nouveau cette année afin de recevoir un montant pour offrir des collations santé aux élèves ou pour faire des activités en lien avec la nourriture. Comme l'école des Vieux-Moulins a encore des cartes en main, cette année, le montant serait remis à l'école Saint-Modeste. Saint-Modeste: Le chantier est bien débuté. Nous constatons moins de circulation de camions. Nous continuons de travailler sur l'aspect sécurité. Saint-Hubert: Les travaux se sont terminés un peu en retard, Les escaliers, trottoirs et aménagements ont été réalisés. Les élèves du service de garde ont dû circuler par l'avant quelques semaines. Utilisation de deux terrains pour Saint-Hubert afin de faire des

SUJETS À DISCUTER	DISCUSSIONS ET ORIENTATIONS	SUIVIS À DONNER
13. Questions du public	Aucune.	
14. Levée de l'assemblée	IL EST PROPOSÉ par Mme Pauline Dumont et résolu QUE l'assemblée soit levée à 20 h 15. LA PROPOSITION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CE 2021-22-0006)	

Steve Bélanger, directeur

Nadine Thériault, présidente